

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

29^e ANNÉE

N^o 14

15 JUILLET 1886

AVIS. — LES SÉANCES SPIRITES de la *Société scientifique du spiritisme*, cessent le 16 juillet, et reprendront le 17 septembre 1886. Il en est de même pour les séances de la *Société magnétique de Paris*.

LA VÉRITÉ SPIRITE ET LE CATHOLICISME

Réponse à plusieurs sermons du dernier carême.

(Suite), voir la Revue du 1^{er} juillet 1886.

III

Ce qui précède doit nous amener à conclure que les hommes ont toujours été en relations avec les Esprits. Mais il est important de faire remarquer que, selon les temps et les milieux, ces Esprits ont reçu des qualifications plus ou moins flatteuses. Les Egyptiens en faisaient, tout à la fois, des *dieux* et des *démons* et ils croyaient que l'air était rempli de ces êtres invisibles; opinion qui était déjà celle de Pythagore (1). Ils pensaient aussi que les *démons*, lorsqu'on les appelait par leurs noms, étaient obligés d'obéir aux ordres qu'on leur donnait. Pour les Grecs, tout mort devenait un *dieu*. Les Perses peuplaient l'univers d'*anges* et d'*esprits malfaisants*. Les Juifs partageaient ces croyances et le christianisme naissant, tout en adoptant les idées que les juifs avaient sur les anges et les démons, interrogeait les tables, animées croyait-on, par le souffle de l'Esprit-Saint!

A ce propos, il est bon de dire comment il se faisait que ces peuples se trompaient sur la nature des *esprits* : La mort ne donnant pas mieux autrefois qu'aujourd'hui la connaissance de l'absolu et le secret de l'origine des âmes, les esprits gardaient, dans l'espace, les idées acquises sur la terre. Ils conservaient donc, comme le pensaient les Grecs, et comme nous le pensons aussi, leurs « penchants bons ou mauvais » leurs idées, leurs préjugés, en un mot leur personnalité morale. Les meilleurs devaient se persuader aisément qu'ils étaient devenus des *dieux*, ou des *bons anges*, selon les pays ou les croyances; et les mauvais esprits dont les vivants exécraient la mémoire, n'avaient pas de peine à croire, sans doute, que le génie du mal était en eux. Voilà l'explication rationnelle de l'origine des dieux, des anges, des saints, et aussi des

(1) Diogène Laërce.

méchants démons, des diables, des esprits pervers. La poésie fit de tous ces êtres, qui avaient appartenu à l'humanité absolument comme nous lui appartenons, des intelligences *supernaturelles*, créées dans des conditions spéciales. Elles n'étaient pas parfaites cependant ; car, tandis que les unes restaient honnêtes et obéissantes, les autres (les mauvais anges) se révoltaient contre la loi divine. « Il existe, disait Minutius Félix, orateur chrétien du III^e siècle, des esprits pervers et vagabonds qui ont dégradé leur origine céleste par les passions et les désordres qui souillent la terre ; ces esprits, *après avoir perdu les avantages de leur nature* et s'être plongés dans le plus irréparable excès du vice, tâchent, pour alléger leur infortune, d'y précipiter les autres. Comme ils sont corrompus, ils ne cherchent qu'à corrompre ; et, séparés de Dieu, ils en éloignent autrui en introduisant de *fausses croyances religieuses*. Que ces esprits soient des démons, les *poètes* n'en doutent pas et les philosophes l'enseignent. »

Voilà ce que nous ont valu les poètes de l'antiquité. Ne pouvant donner, grâce à leur imagination brillante, une appréciation positive des faits ; s'exagérant la valeur de certaines conceptions religieuses, ils ont faussé l'esprit des masses et accrédité la légende, vieille comme l'humanité d'ailleurs, des êtres créés en de meilleures conditions que les hommes. De cette théorie sont sortis les anges et les démons que le bon sens n'est pas prêt à chasser complètement de l'esprit populaire.

IV

« Les Néoplatoniciens, dit Maury, dans son ouvrage anti-spirite sur *la magie et l'astrologie*, soutenaient que c'étaient les démons et non les dieux (c'est-à-dire les esprits inférieurs et non les bons esprits) qui donnaient des réponses dans les oracles. Les chrétiens se persuadaient, par là, que Satan et ses anges parlaient réellement dans les temples. Le polythéisme, ainsi conçu par les chrétiens, tous les rites païens aussi bien que les opérations de la théurgie rentraient dans la catégorie de ces opérations magiques interdites par la loi de Dieu et dont la conséquence était d'établir *entre l'homme et les démons un commerce abominable*. »

Le même écrivain dit encore : « Ils (les chrétiens) attribuaient tour à tour, suivant leur caractère bienfaisant ou malfaisant, les phénomènes atmosphériques, les météores, aux esprits du ciel et de l'enfer. Dans leur opinion, les anges veillaient sur les diverses parties de la nature que les démons cherchaient à bouleverser et voilà pourquoi ils attribuaient à ceux-ci la production des vents et des orages. Cette croyance a été partagée par presque tous les chrétiens au moyen âge et notamment par saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure et Albert le Grand... C'est ainsi que les chrétiens, dit encore Maury, continuaient de croire à la vertu des enchantements et des amulettes,

« de supposer qu'on peut évoquer les morts et que les démons ont la
« faculté de revêtir mille formes décevantes, de prendre des figures d'a-
« nimaux, de spectres ou de monstres. Dans une des formules d'exor-
« cisme les plus répandues et dont la rédaction est attribuée à saint
« Grat, évêque d'Aoste au IX^e siècle, on voit que les animaux immondes
« étaient excommuniés comme des agents du diable. »

*
**

Cependant l'empereur chrétien Constantin avait porté des lois sévères contre la magie. Les philosophes s'étaient défendus en répondant « qu'il fallait distinguer la magie de la théurgie : la première était, « disaient-ils, pernicieuse et coupable, la seconde sainte et divine (1). » Mais la loi était muette sur cette distinction et ne faisait aucune différence entre les deux cas. Saint-Augustin, se préoccupant plus tard, de ce mutisme de la loi, et prenant la défense des siens, disait : « Mais ces « miracles (ceux des chrétiens) s'opéraient par la simplicité de la foi, « par la confiance de la piété et non par ces prestiges, ces enchante-
« ments d'un art sacrilège, d'une criminelle curiosité... Car on voudrait
« faire une différence entre ces pratiques et l'on prétend que parmi les
« partisans des sciences illicites les uns, ceux, par exemple, que le
« vulgaire nomme magiciens et qui sont adonnés à la géotie appellent
« la vindicte des lois, tandis que les autres exerçant la théurgie, ne
« méritent que des éloges. Les uns et les autres sont également
« enchaînés aux perfides autels des démons qui usurpent le nom
« d'anges (2).

On le voit, saint Augustin n'excusait que les chrétiens. Tout ce que ces derniers faisaient était honnête et juste, car Dieu réservait pour eux seuls ses inspirations. Quant aux procédés magiques des païens, qu'on leur donnât le nom de géotie ou de théurgie, selon qu'ils évoquaient les mauvais ou les bons anges, ces pratiques étaient condamnées par l'église. Elles le sont encore, sous le nom de *spiritisme*, ce qui prouve que l'esprit d'intolérance n'est pas moins grand aujourd'hui qu'autrefois.

Il est bon de faire remarquer cependant que la situation n'est plus la même. La lumière se fait; de jour en jour, elle devient plus intense et il faudra bien que le christianisme vaincu reconnaisse enfin qu'il est dans l'erreur; qu'il n'est pas plus en possession de la vérité que les autres croyances religieuses; et que le nombreux cortège de démons, de diables, de mauvais anges, qu'il a fait défiler, sous les yeux de l'humanité terrifiée, pendant de longs siècles, n'est que l'œuvre de son ignorance, le résultat de l'impression fautive produite sur l'esprit de ses

(1) Maury.

(2) Saint Augustin, *La Cité de Dieu*.

fondateurs par des phénomènes reconnus aujourd'hui comme absolument naturels.

Si saint Augustin, le plus illustre des Pères, ne trouvait pas de meilleurs arguments que ceux cités plus haut pour condamner les évocations des Esprits, comment les autres « lumières de l'église » auraient-elles pu jeter sur la question des lucurs plus brillantes?... Les démons devinrent donc, de l'avis de tous les théologiens, les seuls auteurs des phénomènes obtenus par les adversaires du christianisme. « Non seulement, dit encore Maury, les mauvais penchants de l'homme « et les actes criminels dont il se rend coupables étaient attribués à ces « anges déchus, mais on leur attribuait aussi tout ce qui était imposture « ou erreur. A ce titre les pratiques des religions païennes devenaient « autant de produits de l'artifice des malins esprits. Refugeés dans les « lieux déserts, les cimetières, habitant les vapeurs putrides et les « exhalaisons infectes, se délectant dans le sang des animaux, les « démons disaient les chrétiens, ne sortaient de ces dégoûtants repaires « que pour tenter les saints et tromper les incrédules. » C'est exactement ce que d'autres chrétiens — catholiques et protestants — disent encore aujourd'hui.

Ainsi, d'un côté, des esprits honnêtes mais dont l'imagination poétique était surexcitée par l'étude et l'enseignement des doctrines nouvelles; de l'autre, un peuple dépourvu, comme ceux qui le guidaient, de toute science positive. Tels étaient les incarnés à cette époque.

Dans la vie fluidique existaient les mêmes préjugés et la même ignorance, si bien que les communications des Esprits n'étaient, comme toujours d'ailleurs, que le reflet des préoccupations des vivants. On croyait, aussi bien dans l'espace que sur la terre, à ce séjour poétique du Ciel où Dieu trône dans sa gloire. Il est vrai qu'on ne voyait pas ce Dieu, ni ses anges, mais les Esprits les plus avancés donnaient libre carrière à leurs aspirations et patiemment attendaient que le ciel s'ouvrit pour les recevoir. Plus tard, ne voyant pas Dieu venir, ils se réincarnaient, attirés encore par les affections terrestres. La théorie du Purgatoire, séjour intermédiaire entre le Ciel et l'Enfer — et seule théorie rationnelle formulée jusqu'à présent par le catholicisme quant aux choses de la vie future — sortira un jour, après de grands labeurs intellectuel, du cerveau des théologiens. Et c'est toujours à l'idée spirite que les catholiques devront cette invention consolante, ce qui prouve que malgré toutes les erreurs et toutes les ombres jetées, inconsciemment ou volontairement sur la vérité, celle-ci perce toujours et s'impose.

(A suivre)

A. VINCENT.

LA SEMAINE CATHOLIQUE DE TOULOUSE.

ARTICLE TIRÉ DE LA SEMAINE CATHOLIQUE DE TOULOUSE.

N° 18. — *Dimanche 2 mai 1886, (page 416).*

« Nous avons parlé de la réunion des Spirites au Cimetière du Père Lachaise, sur la tombe d'Allan Kardec. *Le Temps* a donné, à cette occasion, sur cette secte diabolique des renseignements vraiment affrayants. D'après ce journal, le Spiritisme compterait à Paris seulement quarante mille adeptes, et ils seraient répandus sur toute la surface du globe au nombre de dix à quinze millions.

Il n'y a plus qu'un seul pays, la Russie, d'où il seraient entièrement proscrit. Dans beaucoup de villes de l'Amérique du Nord, ils possèdent de superbes édifices où ont lieu leurs séances et leurs prédications. Il existe même en Belgique et dans la République Argentine de nombreuses écoles Spirites.

Il y a aujourd'hui une centaine de journaux ou Revues Spirites; en France on en compte neuf, dont un publié en langue allemande.

Plus la foi baisse, plus la superstition monte; c'est la loi variable de l'histoire. »

N° 20. — *Dimanche 16 mai 1886, (page 475).*

« La secte spirite essaie de tous les moyens pour recruter des adeptes et les retenir. Elle fonde des sociétés de Secours Mutuels. Une des clauses du règlement oblige les associés à venir assister à des séances de spiritisme une fois par mois, sous peine d'amende.

On nous signale une société de ce genre, à Toulouse; elle aurait son siège dans le quartier Pargaminières, et déjà quelques braves gens se seraient enrôlés, de très bonne foi, croyant n'avoir à faire qu'à une association de bienfaisance réciproque.

Le Spiritisme est une superstition condamnée par l'Eglise comme contenant beaucoup d'erreurs; c'est pour les fidèles un motif suffisant de s'en éloigner; mais on doit ajouter que la pratique en est très dangereuse pour l'équilibre des facultés mentales et qu'elle amène journellement des victimes aux maisons d'aliénés. »

RÉPONSE

Ce 14 juin 1886. A Monsieur L'Abbé Albouy Curé-Doyen de la paroisse Saint-Sernin, Directeur de *La Semaine Catholique de Toulouse* :

Monsieur le curé; Une personne fort obligeante de votre paroisse m'a communiqué les numéros des 2 et 16 mai de votre *Semaine Catholique*, dans lesquels, vous vous occupez de la « *Secte Spirite* ». Je regrette de n'avoir eu connaissance plus tôt des articles consacrés à cette *Secte diabolique* pour vous remercier de la propagande que vous lui faites; je vous lirai désormais et vous soumettrai respectueusement les réflexions qui me seront suggérées par vos articles.

Il est facile de constater que vous n'avez pas de renseignements précis sur ce que nous sommes et ce que nous voulons.

Dans le premier article, page 416 du 2 mai, vous constatez avec « le Temps » les progrès incessants de cette *Secte diabolique* « dont les adeptes « se comptent aujourd'hui par millions et sont répandus sur toute la surface « du globe. » « Ces progrès sont, dites-vous, vraiment effrayants. » De la part d'un adversaire, l'aveu est précieux et nous vous remercions de l'avoir fait.

Chaque jour nous amène de nouveaux et de sincères adhérents. Des penseurs, des philosophes, des hommes de science, et ceux qui ne peuvent rester indifférents au « pourquoi de la vie » nous arrivent de toutes parts ; Certains, même, après avoir énergiquement combattu ce qu'ils appelaient autrefois la « folie du Spiritisme », viennent à cette doctrine philosophique, rationnelle et consolante, la seule qui puisse désormais réduire à néant les négations de l'athée, les théories du matérialiste, l'apathie des indifférents plus nombreux que jamais, et concilier les Lois éternelles et immuables d'un Dieu d'amour avec les progrès de la raison et de l'esprit humain. Vous imitez cet exemple, Monsieur le Curé, je vous l'affirme, que ce soit dans cette vie, ou dans les existences successives que vous aurez à subir sur cette terre.

Il n'y a, dites-vous encore « qu'un seul pays, la Russie d'où les Spiritistes soient entièrement proscrits.

Cependant nous connaissons bon nombre de médiums en Russie et si mes souvenirs sont exacts, quelques-uns occupent dans la haute société Russe, un rang élevé, très élevé même. — Du reste, si vous le desirez, je me mettrai en mesure de vous renseigner exactement à ce sujet. (Les volumes intitulés Tibère, et l'Abbaye des Bénédictins, proviennent de cette source).

« Plus la foi baisse, plus la superstition augmente » ajoutez-vous, en terminant l'article qui m'occupe. Je ne me sens pas de force à discuter avec vous si comme vous l'affirmez, c'est bien « la loi invariable de l'histoire ». Si effectivement, la foi baisse — et cela doit être puisque vous le constatez — c'est la foi aveugle, absurde en un dogme religieux, implacable, dont les conséquences sont *hors l'Eglise pas de salut*, foi qui étouffe toute raison en rejetant les conquêtes de la science. Oui, cette foi baisse et se meurt malgré vos efforts, c'est à elle, autant qu'à l'ignorance, que sont dues toutes les superstitions qui tendent à disparaître, grâce au spiritisme qui s'appuie sur la vérité, sur la raison, sur la science, Lui seul, en effet, prouve et démontre surabondamment que le « Surnaturel » n'existe pas.

Et si le surnaturel n'existe pas, d'où voulez-vous que viennent les superstitions ?

Dans votre article du 16 mai, *Bulletin de Toulouse*, page 475, vous écrivez : « La secte spirite, essaie de tous les moyens pour recruter des

« adeptes et les retenir. Elle fonde des sociétés de secours mutuels.
« Une des clauses du règlement oblige les associés à venir assister à
« des séances de spiritisme une fois par mois sous peine d'amende, etc. »

Vous avez été fort mal renseigné et avancez des faits erronés. L'intérêt matériel n'est pour rien dans nos actes, et nous n'employons aucun des moyens mis par vous en œuvre pour attirer et retenir les fidèles : Cérémonies théâtrales, musique, chants, lumières éblouissantes, etc., etc. Nos réunions sans apparat sont d'une simplicité primitive, et les assistants y sont mus par cette seule et même pensée : S'aimer, se secourir entre frères incarnés et désincarnés; nous rejetons les moyens vulgaires, fort en vogue chez vous depuis quelques temps, la création de cercles catholiques dans lesquels se débitent au prix le plus réduit la bière et la demi-tasse ! Cependant le nombre des spirites augmente chaque jour. Nous fondons, dans quelques centres spirites, des sociétés de secours mutuels, entre adeptes bien entendu, mais les catholiques ont une foule de sociétés de cette nature, *Société de l'exaltation de la Sainte-Croix*, du *Sacré-Cœur de Jésus*, de *l'Immaculée Conception*, sans parler de nombreuses *Notre-Dame des Brassiers*, de *la Nativité*, de *la Purification*, des *Sept Douleurs*, de *la Victoire*, de *la Visitation*, etc., toutes composées des plus fervents parmi les fidèles. Vous ne devez donc pas, M. le curé, trouver mauvais que des libres-penseurs-spirites se réunissent et s'associent sous la protection de la Loi pour se secourir mutuellement.

Donc la société *L'association spirite de secours mutuels* existe à Toulouse, autorisée par arrêté préfectoral du 7 août 1884, elle fonctionne régulièrement depuis cette époque et elle est en pleine prospérité. Elle se compose (article 2 de notre règlement) de membres participants et de membres honoraires qui, tous « déclarent adhérer sans réserve à la
« Doctrine de la Révélation spirite. Et pour être admis membre de
« l'association (article 3) le postulant, dans sa demande, doit faire sa
« profession de foi *Spirite*, etc.

Vous le voyez, monsieur le Curé, contrairement à votre affirmation de braves gens se sont enrôlés sciemment » et savent parfaitement que l'association Spirite *est non seulement une association de bien-
« faisance réciproque »* mais encore qu'elle est exclusivement limitée à ceux qu'unit une commune croyance. *Il n'est pas vrai* encore, malgré votre affirmation que « l'une des clauses du règlement oblige le
« associés à venir assister à des séances de spiritisme une fois par
« mois sous peine d'amende. »

Voici ce qui est vrai. — « Les membres du Conseil d'administration
« se réunissent *seuls*, non pas seulement une fois par mois, mais trois
« fois par semaine si le cas l'exige dans le local de l'association, pour
« l'examen des affaires courantes qui peuvent intéresser à un titre quel-

« conque l'administration » (article 8 du règlement). Et je puis vous affirmer, Monsieur le Curé, que ces réunions mensuelles ou autres des administrateurs de notre Société ne sont pas des séances de spiritisme.

Les membres participants ou honoraires de la société l'association spirite peuvent assister, quelques-uns même y assistent probablement, à des séances spirites qui se tiennent dans tels ou tels groupes particuliers de la ville, mais aucun article du règlement ne leur en fait une obligation. Ils sont parfaitement libres à cet égard. Je puis ajouter que la plupart même n'y viennent pas, et qu'ils se contentent de croire aux manifestations des esprits, en pratiquant, dans leur for intérieur, la doctrine qui résulte de leurs enseignements et surtout la vertu spirite et chétienne par excellence : « *La Charité.* » S'il fallait limiter exclusivement le nombre des spirites à ceux qui assistent aux séances d'évocation, il serait loin d'atteindre, au moins pour ce qui concerne notre ville, au chiffre qui vous a tant effrayé.

Aux rectifications qui précèdent, je me fais un devoir d'ajouter, pour votre édification, les renseignements ci-après, garantis authentiques, et me mets à votre disposition pour les compléter dans le cas où ils ne vous suffiraient pas; vous pourrez aussi à l'avenir parler en toute connaissance de cause et ne point errer.

La Société Spirite qui a son siège « dans le quartier Pargaminières » s'appelle *Cercle de la morale spirite*; elle existe, régulièrement autorisée, depuis le 1er août 1868 et ne s'occupe exclusivement que d'études spirites. Dans sa modeste sphère d'action elle travaille au développement et au progrès de la doctrine qui nous est chère; c'est dans son local que se réunit — *pour la tenue de ses séances administratives seulement* — le Conseil d'administration de la Société, de secours fraternels *L'association spirite*.

Serais-je assez heureux, Monsieur le Curé, pour obtenir de vous, quelques mots seulement de rectification dans un prochain numéro de votre *Semaine catholique*?

Il serait à désirer que vos lecteurs ne restassent pas sous l'impression des renseignements incomplets et erronés que vous leur avez donnés dans votre N° du 16 mai; il vous appartient, ce semble, de dissiper les erreurs que votre article a pu faire naître dans leur esprit. A votre place, uniquement préoccupé d'*affirmer la vente*, je n'hésiterais pas.

« Que le spiritisme soit une *superstition* (vous tenez énormément à le « faire croire), condamnée par l'Eglise comme contenant beaucoup d'erreurs » il nous importe peu. Ceux de vos fidèles qui viennent à nous sont d'avance fixés sur le mérite des erreurs condamnées par l'Eglise, et malgré vos affirmations, il n'est nullement prouvé que, « la pratique « en soit plus dangereuse pour l'équilibre des facultés mentales et qu'elle « amène plus de victimes aux maisons d'aliénés » que l'étude de telle ou

telle des sciences physiques, et la pratique de telle ou telle des doctrines philosophiques ou religieuses qui ont successivement régi l'humanité terrestre depuis qu'elle pense et raisonne sur ses Destinées futures.

Si vous trouvez, monsieur le Curé, que je me suis permis d'abuser de votre temps j'en appellerai à votre bienveillance et je vous prierai d'excuser celui qui vous présentes ses respectueuse salutations.

Extrait de la lettre de M. L. CADAUX, à Toulouse, 2, rue Lascrosse.

ASSOCIATION SPIRITE DE TOULOUSE

Un membre de la Société scientifique du spiritisme, qui désire ne pas être nommé a reçu la lettre suivante qui l'honore beaucoup, de l'Association spirite de Toulouse :

26 juin 1886,

Monsieur et cher frère en croyance.

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-contre, la délibération qui
« a été prise dans sa réunion du 23 mai courant, par MM. les mem-
« bres de la Société de secours mutuels de l'association spirite de Tou-
« louse, lesquels vous ont nommé, à l'unanimité, membre honoraire et
« *Président d'honneur* de la Société.

« « Dans cette circonstance Monsieur et cher frère en croyance nous
« avons pris la liberté de vous porter sur notre catalogue, persuadés
« d'avance que vous ne déclinerez pas cet honneur. De notre côté nous
« avons eu à cœur de posséder à notre tête le digne adepte de notre
« vénéré maître Allan Kardec, qui est le fidèle porte-drapeau et le cou-
« rageux propagateur de nos idées spirites.

« Je vous adresse, par le même courrier, un de nos catalogues ou se
« trouvent inscrits les noms des sociétaires, et aussi, le livret contenant
« les statuts et règlements de la société.

Agréez, Monsieur et cher frère spirite, l'assurance de mes meilleurs
« sentiments.

« Pour la commission administrative, le secrétaire général ».

Autofage.

Notre ami a répondu comme il le devait à cette preuve de sympathie et à l'honneur que nos frères et sœurs de Toulouse ont bien voulu lui faire; il est très satisfait d'être membre de cette association et recommande, de concert avec nous, une pareille organisation dans tous les centres spirites pour unir plus intimement tous les membres de la grande famille.

Nous avons les statuts délivrés à chaque membre; tout y est bien conçu, très pratique. et nous en recommandons la lecture aux sociétés et aux groupes qui voudraient s'organiser sur le modèle de l'association spirite de Toulouse. M. Autofage, rue des 3 Piliers, n° 9, à Toulouse, enverrait un exemplaire à qui lui en ferait la demande.

Un tableau contient le nom de tous les membres, en quatre colonnes distinctes, pour les classer selon les quatre sections qui partagent la ville de Toulouse; il y a près de 200 membres actifs, 16 membres honoraires, 50 officiers pour l'année 1886-1887 sous la présidence de *M. Courrech-Pierre*, partagés en vice-président, secrétaires, auditeurs, receveurs, membres de la commission, visiteurs des malades, médecins et pharmaciens.

N'oublions pas que, *M. Laforgue Jean*, conseiller municipal, a su avec fermeté, sagesse et conviction, engager le Conseil à voter la création de l'association spirite de Toulouse, société de secours mutuels; honneur à ce frère dévoué, à *M. Cadaux* qui sait fort bien faire respecter la Société, à tous les Toulousains qui font de l'union pratique, exempte de mauvaises tendances; nous leur recommandons d'écarter, *rigoureusement*, tout frère qui sous ce titre tendrait à semer la désunion à l'aide de calomnies. Savoir s'aimer, se respecter, doit être le but des spirites convaincus et éclairés, et leur seule règle.

SOCIÉTÉ FRATERNELLE DE LYON POUR L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE ET MORALE DU SPIRITISME

Messieurs les gérants de la Revue spirite.

Lyon, 20 juin 1886. — Nous sommes instalés depuis aujourd'hui, 7, rue Terraille, dans un local pouvant réunir 130 à 150 personnes; nous nous ferons un plaisir de recevoir le dimanche et le jeudi, les personnes de votre société qui, de passage à Lyon, voudraient assister à nos séances.

Notre séance d'inauguration vient d'avoir lieu; elle a été remplie par une conférence très applaudie de notre F. E. C. M, Billette, conférencier, lequel, quoiqu'il s'en défende, possède les qualités qui font les orateurs et cet avantage précieux de mettre au service d'une conviction profonde une parole éloquente et persuasive.

Nous avons, pour cette séance, distribué aux personnes présentes, les premiers exemplaires d'une brochure de propagande dont je vous adresse ce jour quelques exemplaires,

Notre intention est de l'envoyer chaque semaine, dans les familles de notre ville chez lesquelles un décès aura lieu; à notre avis, le meilleur moyen de faire de la propagande à notre doctrine, est celui où les parents et les amis voient se fermer un cercueil. Si vous trouvez ce moyen utile et pratique, veuillez, Messieurs, par votre journal, le communiquer à vos frères en croyance qui pourraient le mettre à profit.

J'ai, Messieurs, l'honneur de vous saluer.

H. SAUSSE.

Président de la Société fraternelle.

Nota : Nous avons reçu la brochure dont parle M. Sausse, intitulée *Espérance et courage*; elle est bien conçue, écrite avec clarté, courte et substantielle pour frapper vite et sûrement l'esprit du lecteur; les consolations offertes ainsi s'appuient sur le dire de savants et de philosophes renommés, pour bien prouver que le spiritisme est en accord avec la science et la raison, profondément moral, et surtout qu'il est aussi la vérité.

Mme Irma Kock a bien voulu y faire insérer deux de ses poésies spirites.

Sous ce titre, *Enseignement*, cette brochure de 16 pages se termine par des réflexions bien senties, synthèse de l'enseignement donné par les Esprits. La dernière page indique les ouvrages spirites que tout adepte doit lire, pour être bon juge de la question et son avocat disert et consciencieux en toutes circonstances.

Nous félicitons nos frères de la Société fraternelle; leur brochure, si petite, pèse autant que 100 bonnes actions.

LETTRE DE M. SLADE

Monsieur l'Editeur de la Revue spirite. — Paris 5 juillet 1886. — Comme vous avez toujours été — personnellement — impartial dans vos réflexions à mon sujet, j'espère que vous voudrez bien insérer la présente qui constitue ma réponse adressée à l'*Etoile Belge* au sujet de deux articles injurieux me concernant et que l'on m'a communiqués par hasard. Elle traite en outre les spirites en général d'imbéciles et notre sublime doctrine de tromperie.

En publiant ce qui suit ce sera en même temps la réponse à laquelle j'ai droit, à MM. Poulain et Metzger qui s'occupent plus de rechercher la fraude que la vérité, l'enveloppe de l'or que ce précieux métal lui-même et qui s'attachent plus aux quelques mauvaises herbes produites dans un champ de blé que du blé lui-même. Et notez qu'ils ne s'appuient que sur des doutes, des hypothèses et des apparences avec une légèreté de jugement qui fait hausser les épaules à tous les milliers de visiteurs sérieux qui ont examiné et étudié *scientifiquement* ma médiumnité. A leurs insinuations j'oppose les faits et les témoignages non pas de mes admirateurs, car je n'en ai point, je ne suis qu'un instrument passif, mais de personnes qui admirent et défendent la cause de la vérité et du phénomène de l'écriture directe.

Elles ont des raisons pour m'admirer, disent-ils. Voilà une insinua-

tion méchante et peu chrétienne. Mes visiteurs et mes amis y répondront par le dédain.

L'Etoile Belge va plus loin que MM. Poulain et Metzger ; elle me traite, comme le fit Victor Meunier, d'escroc, prétendant que je ne suis point médium, que les phénomènes qui se produisent depuis plus *d'un quart de siècle* par mon intermédiaire *passif* devant *l'élite des sciences, des lettres et des arts*, sont dus à la prestidigitation. Puis elle insinue et avance d'autres faits auxquels je donne le démenti le plus formel, parce que volontairement ou non, elle tronque la vérité ! Mon droit de réponse étant limité je n'ai pu entrer dans des détails. Au surplus *je sais* que ses deux principaux rédacteurs MM. S. et G. L. sont des négateurs de parti-pris. Rien ne pourra donc convaincre *L'Etoile Belge*. Mais pour ses lecteurs aux yeux desquels elle me fait passer pour un trompeur et le spiritisme comme une mystification, j'use de mon droit et lui donne dans ce but les extraits des témoignages d'hommes savants, politiques et lettrés qui valent bien les siens et ceux de vos deux correspondants auxquels je me permets de conseiller d'étudier plus à fond les conditions dans lesquelles s'accomplissent, pour chaque médium en particulier, les phénomènes spirites, avant d'émettre un jugement qui peut déshonorer l'homme le plus loyal du monde. Voici les témoignages :

J'étais un matérialiste si complet et si convaincu, qu'il ne pouvait y avoir dans mon esprit aucune place pour une existence spirituelle et pour aucun autre agent dans l'univers que la matière et la force. Les faits cependant sont des choses opiniâtres, les faits me vainquirent :

Alfred Russel Wallace, de la Société Royale de Londres.

Les phénomènes spirites sont de toute évidence :

Varley, ingénieur en chef des lignes télégraphiques de la Grande-Bretagne, membre de la Société Royale de Londres.

Après quatre années d'étude, je ne dis pas : cela est possible ; *je dis cela est* :

William Crookes, chimiste, membre de plusieurs Sociétés savantes.

J'ai acquis la preuve certaine, par le médium Slade, d'un monde transcendant invisible qui peut entrer en relations avec l'humanité :

F. Zollner, astronome, correspondant de l'Académie française.

Je crois que les faits spirites sont dus à des forces intelligentes que nous connaissons peu ou point.

Gladstone, (premier ministre d'Angleterre).

Je suis possesseur de plus de *deux mille écritures directes* obtenues sans aucun intermédiaire quelconque en *vingt langues* diverses, de 1856 à 1872.

Le baron L. de Guldenstubbe, auteur de la pneumatologie positive, etc.

Je crois aux esprits frappeurs d'Amérique attestés par *quatorze mille signatures*.
Auguste Vacquerie, du *Rappel*.

J'ai ri comme tout le monde du spiritisme, mais ce que je prenais pour le rire de Voltaire n'était que le rire de l'idiot beaucoup plus commun que le premier.

Eugène Bonnemère, de la Société des gens de lettres.

Je n'hésite pas à dire que celui qui déclare les phénomènes médianiques contraires à la science ne sait pas de quoi il parle.

Camille Flammarion, astronome et homme de lettres.

Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible* manque de prudence. (Annuaire 1853). Arago, astronome.

Eviter le phénomène spirite, lui faire banqueroute de l'attention, c'est faire banqueroute à la vérité. Victor Hugo.

Il est impossible que le hasard ou l'adresse puisse produire des effets aussi merveilleux. Robert-Houdin.

Voici quelques autres témoignages laissés spontanément sur mon album par des visiteurs notables :

Merveilleux et inexplicable.

Paris 14 avril.

L. Mullem de la *Justice*.

Le phénomène de l'écriture sur l'ardoise s'est produit de la manière la plus concluante. 1^{er} mai. E. de Morsier.

J'ai reçu une communication avec *des ardoises apportées par moi, sous mes pieds et en plein jour*. Le 28 avril. Al. Delanne, électricien.

Fort impressionné du phénomène auquel j'ai assisté.

Le 24 mars.

Arnold Boscowitz du *Temps*.

Je suis heureux de témoigner en faveur des forces fluidiques du Dr Slade; de toutes les forces ce sont les plus merveilleuses de ce siècle.

Le 6 mai.

J. Murray-Templeton.

J'ai assisté avec le savant docteur Paul Gibier (positiviste et sceptique) à plus de *trente séances* données gracieusement par M. Henri Slade, tant chez le médium qu'au domicile même du docteur, donc avec nos tables et nos ardoises. Toutes ces expériences faites scientifiquement seront publiées sous peu et prouvent que le médium n'est point un prestidigitateur. Paris, le 1^{er} juillet. A. Frederik.

Paris, le 17 mai 1886. — Je suis venu de Londres pour essayer des séances avec M. Slade, avec qui d'ailleurs, j'ai souvent expérimenté autrefois. J'ai obtenu de l'écriture en allemand et en français (M. Slade ne comprend ni l'un ni l'autre) dans *l'intérieur* de deux ardoises appliquées l'une contre l'autre, *le tout empaqueté dans du papier* et lié ensemble avec une corde. Dans un cas *je me suis assis* sur le paquet des deux ardoises pendant que l'écriture se faisait, dans l'autre le paquet restait sur la table *sans être touché de M. Slade ni de moi*. — J'ai vu de violents mouvements de meubles tout à fait hors la portée de M. Slade, et me suis assuré qu'il n'y avait aucune attache par laquelle le mouvement pouvait être frauduleusement produit. H. Wedgwood.

31, queen ann. St. Londres, ancien magistrat de police de Londres.

Enfin, je termine par les attestations de deux habiles prestidigitateurs qui mieux que personne peuvent découvrir les trucs s'il y en a :

... J'ai étudié la médiumnité physique de Henry Slade, dans une série de séances, je dois dans l'intérêt de la vérité, certifier hautement *que je n'ai rien trouvé dans le plus petit cas qui pût être produit par le moyen de la prestidigitation et avec des appareils mécaniques*, et qu'aucune explication de ces expériences, dans les circonstances et les conditions ainsi obtenues, ne peut trouver place dans les choses de la prestidigitation. Voilà ma déclaration écrite et signée devant un notaire et deux témoins, Berlin le 6 décembre 1877.

Samuel Bellachini, prestidigitateur de la cour de Prusse.

J'affirme que les phénomènes produits en séance par M. H. Slade sont *vrais*, réellement spiritualistes, incompréhensibles en dehors de toute manifestation occulte. Paris, le 16 avril 1886. E. Jacob (Ely Star) prestidigitateur du Théâtre Robert-Houdin.

M. E. Jacob produit aussi l'écriture sur les ardoises, imitant *avec trucs* le phénomène spirite, au moyen du procédé Verbeek; mais il a la loyauté de déclarer que cela n'a absolument aucun rapport avec les conditions dans lesquelles l'écriture directe se produit par les médiums.

Quant à la question d'argent à laquelle l'*Etoile Belge* fait allusion, je vous affirme que, lorsqu'à une séance les phénomènes ne se produisent pas, je refuse tout paiement et prie les visiteurs de revenir. Elle dit aussi que ces manifestations ne se produisent pas en dehors de mon domicile, ce qui est faux, car je donne fréquemment des séances en ville, donc avec d'autres tables ou d'autres ardoises que les miennes.

J'admets très bien que l'on me critique, mais qu'on le fasse avec des preuves à l'appui et que l'on n'altère pas la vérité; c'est bien le moins que puisse exiger un étranger qui ignore votre belle langue française et qui consacre toute son existence à la démonstration de la réalité des communications avec nos chers disparus.

Comptant sur l'insertion intégrale de la présente, veuillez agréer, Monsieur l'éditeur, l'assurance de ma considération distinguée.

HENRY SLADE, 21, Beaujon.

LE TÉMOIGNAGE DES FAITS

CHEZ SLADE : Les relations contradictoires publiées dans les journaux par divers témoins oculaires pour ou contre la réalité médianimique de M. Slade, nous imposent le devoir de sortir de ma réserve habituelle pour rendre hommage à la vérité.

Munis de deux ardoises, nous nous sommes donc rendus avec un ami, M. Dignes, chez le médium Slade pour étudier le phénomène de l'écriture directe.

M. Dignes, bien connu du monde spirite, est tout à la fois voyant et médium dessinateur ; moi-même je suis médium semi-mécanique intuitif ; nous étions, dès lors, dans les conditions voulues pour ne pas être trompés. Aussi M. Slade nous a-t-il fort bien accueillis et s'est-il trouvé tout à fait à l'aise avec nous.

Dans le salon d'expérimentation, chacun a pris la place qui lui était assignée sur chaque côté de la table, dont l'un des côtés reste libre.

Nous remettons les tablettes à M. Slade qui les visite et les trouve peu solides ; il place un morceau de mine de plomb sur l'une d'elles et la tient sous la table, sa main restant toujours visible pour nous ; aussitôt un grincement se fait entendre et la physionomie de M. Slade prend une expression de contentement remarquable car il sent en effet qu'il se trouve dans un milieu sympathique. Au temps d'arrêt qui se produisit, il retira l'ardoise et fut étonné de la trouver recouverte d'écriture en français. La communication indiquait que les deux visiteurs étant médiums, nous pouvions faire telles demandes que nous voudrions.

Désireux de conserver l'ardoise qui portait une inscription en français, je priai M. Slade de prendre la seconde, laquelle ne put résister au choc électrique causé par nos trois facultés de médiumnités ; elle se brisa presque aussitôt.

Le médium prit une de ses ardoises et la séance continua. Il fut répondu aux diverses questions que nous adressions à l'esprit guide de M. Slade. Une fois même, l'écriture fut produite en pleine lumière, l'ardoise étant placée sur mon épaule gauche, car je me trouvais à la droite du médium. Je voyais la main de M. Slade, immobile, tandis que j'entendais tout près de mon oreille, le grattement du crayon.

Entre temps divers phénomènes eurent lieu ; tantôt une main invisible se promenait sur nos genoux ; l'ardoise s'échappant des mains du médium, venait d'elle même sous la table se placer dans les mains de M. Dignes. La tablette se détachant de nouveau venait vers le côté libre de la table, se montrait un instant en décrivant un demi-cercle au-dessus de la table, et revenait dans les mains du médium. Tantôt une chaise adossée au mur du salon s'élançait d'un bond vers nous. J'avais déjà vu chez M. le Dr Puel ce phénomène très intéressant d'un objet mis en mouvement sans contact, phénomène qui ne peut s'expliquer que par l'intervention d'un être invisible.

Quelques explications paraissent nécessaires pour démontrer la difficulté qu'aurait un esprit à se communiquer dans une langue que le médium ne connaît pas ; je ne prétends pas dire que ce soit impossible, car nous ne connaissons pas encore tous les caractères de la médiumnité, mais je me rapporte au livre des médiums, page 271 :

« Les Esprits ont une seule langue qui est celle de la pensée; cette
« langue est comprise de tous, aussi bien des hommes que des esprits.
« L'Esprit errant en s'adressant à l'Esprit incarné du médium, ne lui
« parle ni en français, ni en anglais, mais la langue universelle qui est
« celle de la pensée; pour traduire ses idées dans un langage articulé
« transmissible, il puise ses mots dans le vocabulaire du médium. »

Par conséquent, nous croyons que l'esprit guide de M. Slade puisait dans notre pensée le langage qu'il nous transmettait, puisqu'il ne pouvait se trouver dans la pensée de son médium. Nous pouvons donc être certains que les esprits lisent en nous et que nous ne pouvons rien leur cacher. En conséquence, les bons esprits iront vers ceux qui ont de bonnes pensées et les mauvais vers ceux qui en ont de malsaines. De là, le bien ou le mal qui s'accomplira inévitablement, si nous n'écoutons pas la voix de la conscience qui n'est autre que celle de l'Esprit protecteur qui veille sur nous.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que les Esprits élevés ne pourront transmettre que le langage qu'ils formeront eux-mêmes avec le clavier mental du médium. Si le clavier est bien orné, la pensée sera d'une grande élévation; elle aura tous les caractères de l'Esprit élevé qui se communique. Aussi le même Esprit se communiquant à un médium intelligent, instruit, et à un autre dont l'esprit est moins cultivé, aura un langage différent et approprié à la nature et au caractère de chacun d'eux. Et cependant, c'est le même esprit qui se manifeste, un médium voyant de notre connaissance en a été témoin. Ceux qui ne connaissent point le mécanisme médianimique se heurtent souvent à cette anomalie, et l'on croira bien alors que les esprits doivent avoir le langage qu'ils avaient sur la terre de leur vivant. Quelquefois même on retire à l'Esprit qui a mésusé de son intelligence la liberté de se servir de ces facultés, et on le laisse pour un temps plongé dans le trouble(1).

RELATIONS ET ATTESTATIONS : Dernièrement, M. le colonel Connoly, mon ami, désirant avoir une séance avec M. Slade, me pria de l'accompagner; ayant été suffisamment convaincu, je demandai à M. Slade, en arrivant chez lui, de vouloir bien me permettre, pendant sa séance avec mon ami, de feuilleter l'album sur lequel se trouvaient les attestations de ses nombreux visiteurs.

Des relations diverses s'y trouvent inscrites et, dans ce nombre, quelques-unes de remarquables. Nous allons en reproduire quatre sans scrupule.

(1) *Note de la rédaction :* Ce sont là des théories par à peu près, que bien des médiums commentent à divers points de vue; nous sommes tous des étudiants, des chercheurs de vérités obligés de ne point conclure, pour attendre d'autres investigations, d'autres solutions rationnelles que nous puissions accepter comme l'expression de la vérité.

pule de conscience, puisque M. Slade nous y autorise et qu'en les écrivant sur l'album, les visiteurs devaient s'attendre à ce qu'elles fussent publiées un jour ou l'autre.

J'ai remarqué d'abord une série de noms connus, qui, sans vouloir se compromettre, défilent sous mes yeux, avec ou sans aucune déclaration: Flammariion — Ch. Fauvety — Lucie Grange — Jacobs, du théâtre Robert-Houdin, etc., etc., puis :

1° Déclaration de MM. *Crignier* et *Thenot*, de *Bruxelles* : « Après avoir pris toutes les précautions nécessaires en nous plaçant toutefois dans les conditions morales de passivité pendant l'opération, esprit de bienveillance pour le médium, désir sincère de connaître la vérité, etc., que des expériences précédentes nous ont appris être indispensables dans ce genre d'expérimentation, nous pouvons affirmer en toute conscience que l'écriture entre deux ardoises est due à l'action manifeste d'intelligences indépendantes du médium et des assistants.

Nous avons obtenu ce phénomène :

M. Crignier étant assis sur les ardoises et le médium ayant les mains sur la table et les jambes bien en vue ;

Les ardoises (qui étaient neuves, enveloppées dans un grand journal et ficellées) étant placées sous le bras gauche de M. Thenot et bien en vue ;

Enfin, à une question précise écrite hors de vue du médium, il a été répondu sur-le-champ d'une manière adéquate. »

2° De M. *Fabre des Essarts* : « Le phénomène dont je viens d'être témoin, écriture directe en trois langues, les ardoises sur mon épaule, chaise projetée sur la table, coups dans la table, sont inexplicables, au moyen des données scientifiques actuelles. Je ne puis rien conclure. J'ai besoin de grouper d'autres faits pour arriver à me faire une religion. Mais en l'état, je me sens profondément troublé et je répète le mot de Galilée : *E pur si muove.* »

3° M. *Armand Charpentier*, homme de lettres était avec M. Fabre des Essarts

4° Enfin M. le colonel *Connolly*, dans sa déclaration du 1^{er} juillet 1886, dit : « Après une séance d'une demi-heure, je me déclare très satisfait ; je suis convaincu de la parfaite bonne foi du médium, M. le prof. Slade. Les phénomènes étaient extraordinaires. J'ai eu des réponses signées à des questions, et il était impossible à M. Slade de prévoir que ces questions lui fussent posées. » Capitaine BOURGÈS, 5 juillet 1886.

LA « CAUSE EFFICIENTE » ET LA SOCIÉTÉ ATMIQUE

La *Société atmique* a bien voulu me consacrer un long article dans la *Revue Spirite* du 1^{er} juillet. Elle répond aux critiques que j'ai pris la

liberté de lui adresser; et, comme je me suis servi des mots : *forme fluide matérialisée*, *semi-matérialisation*, et même *semi-réalisation* — cette dernière expression, il est vrai, est du compositeur qui avait mal lu ma copie, mais c'est un bien petit détail — la *Société atmique* dit que « ces mots, qui se rapportent tous à l'idée de *matière*, semblent avoir pris à tâche de se jouer de la signification attachée à ce mot. » Elle ajoute que « l'on appelle matière tout ce qui peut frapper nos sens. » Puis elle me fait remarquer que je lui oppose « des arguments où la matière à l'état gazeux, par exemple, est traitée tantôt de *semi-matérielle*, tantôt de *complètement matérielle*, tantôt enfin de *matérialisée* et de *dématérialisée*. »

Cependant la *Société atmique*, qui se défend très bien, du reste, déclare qu'il ne s'agit pas de sa part, d'une « querelle de mots ! » Qu'elle me permette de lui faire observer pourtant que sa réponse semble vouloir soulever une querelle de ce genre, car elle se place beaucoup plus sur le terrain de l'art grammatical que sur tout autre terrain, dans une partie, du moins, de sa réfutation.

*
**

Il est vrai que, me servant de termes en usage, j'ai commis quelques pléonasmes. Je le regrette dans l'intérêt de la langue française, mais non point dans celui de la vérité spirite. C'est ma faute, car j'aurais dû me souvenir que la *Société atmique* avait déjà relevé de semblables erreurs. Voici, en effet, ce qu'elle disait, il n'y a pas bien longtemps (1) : « Le mot *matérialisation* implique l'idée de quelque chose qui n'est point matière et qui devient matière. Ceux qui emploient ce mot veulent peut-être dire *condensation*, mais cette expression est aussi erronée que l'autre. » Alors comment faut-il dire, et pourquoi la *Société atmique* ne nous donne-t-elle pas l'expression exacte ? Le phénomène ne peut pourtant cesser d'être vrai parce que notre ignorance nous empêche de trouver un mot qui le caractérise.

*
**

La *Société atmique*, qui prétend ne pas vouloir chercher une « querelle de mots » parle aussi de l'*hallucination* — ce mot *hallucination*, qui revient si souvent, dit-elle, sous la plume de M. Vincent — et elle ajoute ceci : « Qu'est-ce donc que l'*hallucination*, ou, pour être plus clair, qu'est-ce qu'un halluciné ? Un halluciné, dirons-nous, est un homme qui a la conviction intime d'une sensation perçue, alors qu'aucun objet extérieur propre à exciter cette sensation n'est à portée de ses sens au moment où il l'éprouve. »

Il serait difficile, en effet, de considérer comme des hallucinés M. Crookes et ses amis. La *Société atmique*, repousse donc l'*hallucination* et déclare : « Ce n'est pas le cas des phénomènes que nous venons de

(1) *Revue Spirite* du 1^{er} mai.

« citer (apparition d'une main chez M. W. Crookes et apparition du même genre, à Paris, à une autre époque, chez Mme de la Pagerie) car dans ces phénomènes la condition de l'absence d'un objet quelconque, propre à exciter la sensation, ne peut être invoquée puisque le fait de cette présence existe dans la CAUSE EFFICIENTE sur laquelle nous avons eu si souvent l'occasion de revenir dans notre article. »

Donc il y a là, — la *Société atmique* l'avoue — une cause spéciale qui produit l'effet constaté. Quelle est cette cause ?

La *Société atmique* ne nous le dit point, mais elle dit ceci :

1° — « La cause efficiente de l'apparition agit immédiatement sur le cerveau des assistants qu'elle affecte, sans passer par les sens dont elle n'a aucun besoin, et cela dans la mesure et en raison du degré et des conditions d'impressionnabilité des assistants (1) ».

2° — « Nous en avons tous les jours un exemple dans le magnétisme où la cause efficiente produit sur tel sujet plutôt que sur tel autre le phénomène appelé *suggestion*. Dans ce cas, le sujet dévore un navet avec la conviction que c'est une poire délicieuse, et cette conviction est aussi grande chez lui qu'elle peut l'être chez les personnes qui voient et touchent une apparition (2) ».

3° — « Nous laissons aux membres de chaque école, église, ou secte, le soin de remplacer cette expression (*cause efficiente*) par celle qui leur convient le mieux : âme, esprit, force psychique, force neurique, élémental, élémentaire, entité, intelligence, dieu, ange, diable, etc (3) ».

*
**

Si la *Société atmique*, admettait que la cause efficiente ne peut être que l'*Esprit* d'une personne désincarnée — ce que prétendent les spirites parce que les faits sont trop précis pour qu'ils puissent avoir une autre pensée — si la *Société atmique*, dis-je, admettait cela, nous serions bien vite d'accord avec elle. Cependant on remarquera qu'elle ne se prononce pas sur la cause bien qu'elle nous invite à partager sa manière de voir à propos de l'effet. Elle dit qu'il y a là une *entité intelligente*, qui agit directement sur le cerveau des assistants. Mais cette entité, qui existe en dehors des spectateurs, du phénomène, comment l'appellerons-nous si nous ne lui donnons pas le nom d'un être désincarné ?

Revenons sur le véritable terrain de la discussion.

*
**

« M. Vincent, dit encore la *Société atmique*, a eu simplement le tort, qu'il nous permette de le lui dire, de faire de la critique scientifique

(1) *Revue Spirite* du 1^{er} mai 1886, p. 302.

(1) *Revue Spirite* du 1^{er} mai 1886, p. 302.

(3) *Revue Spirite* du 1^{er} mai 1886, p. 302.

« tout en gardant son indépendance quant aux conditions exigées pour ce genre de discussion. »

Il me semble que si j'ai fait de la critique scientifique à ma manière, je me suis préoccupé surtout, et avant tout, de rétablir le texte entier de citations incomplètement reproduites par mes honorables adversaires. J'ai dit et prouvé que la *société atmique* avait choisi, dans l'ouvrage de William Crookes, les passages les plus favorables au système qu'elle préconise et qu'elle avait rejeté plusieurs autres faits, trop éclatants pour que les explications qu'elle donne soient admissibles. J'ai cité quelques-uns de ces autres faits. La *Société atmique* me répond-elle, à ce propos? Pas le moins du monde. Voilà pourtant le seul point vraiment sérieux de la polémique.

La Société prétend, en s'appuyant sur des faits peu importants, que les apparitions ne sont pas réelles. On peut lui répondre par exemple ceci : (1) « Le médium avait une robe bleu clair en mérinos. Pendant « presque toute la séance, Katie (la *cause efficiente* ou l'*Esprit*) resta « debout devant nous; le rideau du cabinet était écarté et tous pouvaient « voir distinctement le médium (*Mlle Cook*) endormi, ayant le visage « couvert d'un châle rouge pour le soustraire à la lumière. Elle n'avait « pas quitté sa première position depuis le commencement de la séance « durant laquelle la lumière répandait une vive clarté. Katie parla de « son départ prochain et accepta un bouquet que M. Tapp lui avait « apporté, ainsi que quelques lis attachés ensemble et offerts par M. « Crookes. Katie invita M. Tapp à délier le bouquet et à poser les fleurs « devant elle sur le plancher, elle s'assit alors à la manière turque et « nous pria tous d'en faire autant autour d'elle. Alors elle partagea les « fleurs et donna à chacun un petit bouquet, qu'elle entourait d'un ruban « bleu. »

« Elle écrivit aussi des lettres d'adieu à quelques-uns de ses amis en « les signant « Annie Owen Morgan » et en disant que c'était son vrai « nom pendant sa vie terrestre. Elle écrivit également une lettre à son « médium et choisit pour ce dernier un bouton de rose comme cadeau « d'adieu. Katie prit alors des ciseaux, coupa une mèche de ses cheveux « et nous en donna à tous une large part. Elle prit ensuite le bras de « M. Crookes, fit le tour de la chambre et serra la main de chacun. « Katie s'assit de nouveau, coupa plusieurs morceaux de sa robe et de « son voile dont elle fit des cadeaux. Voyant de si grands trous à sa « robe et tandis qu'elle était assise entre M. Crookes et M. Tapp, on lui « demanda si elle pourrait réparer le dommage ainsi qu'elle l'avait fait « en d'autres occasions. Elle présenta alors la partie coupée à la clarté de « la lumière, frappa un coup dessus et à l'instant cette partie fut aussi

(1) Voy. l'extrait du journal *The Spiritualist* qui se trouve aux pages 21 et suivantes de l'appendice de l'ouvrage de W. Crookes (librairie spirite).

« complète et aussi nette qu'auparavant. Ceux qui se trouvaient près
« d'elle examinèrent et touchèrent l'étoffe avec sa permission; ils affir-
« mèrent qu'il n'existait ni trou ni couture, ni aucune partie rapportée,
« là, où un instant auparavant ils avaient vu des trous de plusieurs
« pouces de diamètre. »

On voit combien est grande la distance qui sépare ces faits de ceux observés chez Mme Tacher de la Pagerie.

*
**

« Nous entendons dire partout, déclare la *Société atmique*, et on ne
« manquera certainement pas de nous répéter que la science n'a pas
« dit son dernier mot, qu'elle est loin de connaître toutes les lois qui
« régissent l'univers et que par suite il peut se faire qu'il existe des
« principes encore inconnus des savants, notamment ceux qui con-
« cernent les phénomènes relatifs aux apparitions. A cela nous répon-
« drons qu'en effet la science augmente tous les jours le champ de son
« observation et des découvertes et qu'elle étudie constamment de
« nouveaux principes. Mais nous défions qui que ce soit de prouver
« qu'un seul axiome scientifique ait jamais été démenti par un fait
« nouveau. Or, c'est précisément sur des axiomes scientifiques que nous
« nous appuyons pour nier la possibilité de la concentration instantanée
« d'un volume immense d'atomes quant il s'agit du phénomène des
« apparitions. »

Les spirites peuvent répondre :

Le fait cité plus haut, par exemple, nous démontre la présence d'un *Esprit matérialisé* (c'est le mot, nous n'en avons pas d'autre) devant M. Crookes et ses amis. Vos explications toutes différentes, à propos de faits moins remarquables, ne peuvent entamer le croyance que ce grand fait — et une quantité considérable d'autres faits de même importance — ont donnée aux spirites. Donc, dans le cas qui nous occupe, l'Esprit de Katie (de Katie matérialisée pour un temps) est là. Nous vous disons alors ceci : Vous ne pouvez pas établir une comparaison sérieuse entre les opérations chimiques *faites par des incarnés, avec des éléments matériels qu'ils connaissent*, et les opérations chimiques *faites par des êtres fluidiques, d'une constitution spéciale, dont les corps aussi bien que les intelligences vous échappent*. Et s'il arrive que ces êtres se solidifient, au point qu'il soit possible de les photographier, vous ne pouvez pas non plus établir une comparaison exacte entre ce fait et n'importe quel autre fait photographique. Il ne faut point oublier qu'il s'agit ici d'un monde à part, régi par des lois que nous ne connaissons pas. Les fluides d'un médium aussi bien que le périsprit d'un être désincarné sont, il est vrai, des forces matérielles que l'on peut classer, jusqu'à nouvel ordre, dans le troisième état de la matière, c'est-à-dire dans l'état gazeux. Mais ces forces sont gouvernées par une intelligence — celle de l'Esprit

visiteur, lorsqu'il s'empare des fluides du médium — et vous accorderez bien à cette intelligence, à cette volonté qui, non seulement attire à elle ces fluides mais se les assimile, vous lui accorderez bien, dis-je, un certain pouvoir, sur cette matière gazeuse qui devient, pour un instant, sa propriété. Or, ce pouvoir sera toujours en proportion de l'importance morale de cette intelligence. Quand elle sera grossière, des effets grossiers seront constatés : bruits violents, pierres lancées, apports d'objets bizarres ou malpropres, etc. Quant l'intelligence de l'Esprit visiteur — ou *cause efficiente* — sera bien équilibrée, les choses se passeront régulièrement, comme chez M. Crookes. Tout dépend, je le répète, de la valeur morale de l'Esprit. Mais quel que soit cet Esprit, on ne saurait trop répéter qu'il s'empare des fluides du médium et leur donne, en les tenant sous sa dépendance, une *qualité*, si je puis me servir de ce mot, qui ne nous permet plus de les comparer — comme le fait la *Société atmique* — à des gaz ordinaires. Les faits le prouvent. On ne saurait donc sérieusement s'attacher à la pensée de voir l'image *solidifiée* d'un Esprit passer « à la suite d'additions répétées de nouvelle matière » à *l'état liquide*, ou bien éclater, lorsque cet esprit se sera *matérialisé*, absolument comme s'il avait en lui les propriétés épouvantables de la dynamite.

Il faut compter, je le répète, avec le pouvoir et la volonté de la force intelligente qui fait l'opération, et considérer qu'elle agit non pas *en se tenant en dehors des objets*, comme le ferait un chimiste ordinaire, mais *en faisant, en quelque sorte, partie intégrante de ces objets*.

* *

En résumé, la *Société atmique*, admettant qu'il y a dans le phénomène une « cause efficiente » en dehors des personnes présentes et qui agit sur le cerveau de celle-ci — croit-elle que cette cause est un *Esprit* (visible ou non), mais *réellement présent*, comme nous le prétendons ? Si elle pense le contraire, nous lui demanderons alors quelle est la véritable *cause efficiente* du phénomène ?

ALEXANDRE VINCENT.

LE SENS SPIRITUEL

Les expériences magnétiques nous ont démontré depuis longtemps que sous certaines influences spéciales l'âme peut se dégager et avoir connaissance de faits qui se passent à une distance plus ou moins éloignée du lieu où se trouve le corps ; dans ce phénomène les sens matériels ne sont nullement en jeu, et il faut recourir pour l'expliquer à l'existence d'une faculté cachée agissant en dehors des organes corporels et que nous appelons, pour cette raison, *sens spirituel*. Nous

pensons que cette faculté apparente chez les sujets magnétiques et chez les médiums existe en germe chez tous les hommes, et qu'il dépend de chacun de nous de la développer par un exercice sagement dirigé. Il eût été difficile de donner une explication de ce phénomène avant l'apparition des faits spirites; mais aujourd'hui grâce à la connaissance des propriétés du périsprit, il nous paraît possible d'en déterminer les causes et les conditions; c'est ce que nous allons essayer de faire avec le secours de nos guides.

Tous les spirites savent que l'esprit à l'état errant ou désincarné est entouré d'une enveloppe fluide servant à constituer son individualité au milieu des fluides ambiants. Cette enveloppe très justement nommée périsprit par Allan Kardec, permet au principe intelligent d'agir sur les éléments qui l'entourent, et d'entrer en relations avec les esprits errants comme lui et aussi avec les incarnés. Lorsqu'il veut lui-même se revêtir d'un corps matériel, c'est ce même organe fluide qui facilite l'union de l'âme avec la matière en s'incorporant molécule à molécule avec cette dernière. Quand les organes corporels ont acquis leur entier développement, le périsprit au lieu de rester enfermé dans la matière dont il a concouru à classer et organiser les éléments rayonne à l'extérieur, et permet ainsi à l'âme de reprendre les relations fluidiques qu'elle avait forcément discontinuées pendant la période de trouble accompagnant l'incarnation. Il est prouvé que pendant le sommeil naturel l'âme se dégage en partie des liens matériels et se transporte à des distances parfois très considérables, grâce à une disposition particulière qu'elle donne aux molécules de son organe périsprital. Dans le somnambulisme magnétique un semblable dégagement se produit; mais alors ce n'est plus spontanément que l'âme rayonne au loin avec partie de son périsprit, mais bien sous l'influence du magnétiseur qui donne sans doute par la volonté et l'action de son propre fluide au périsprit du sujet la disposition voulue pour que le phénomène s'accomplisse.

Après avoir constaté le fait, tâchons d'en rechercher les causes. Elles résident toutes à notre avis, dans la nature intime des molécules composant l'organe périsprital. Ces molécules sont loin d'être homogènes. Il s'en trouve qui ont une grande affinité pour la matière; leur fonction est de rester étroitement unies aux organes corporels et de constituer ainsi une sorte de lien semi-matériel rattachant l'âme au corps; il est facile de comprendre que celles-là, pour que le dégagement ait lieu sans danger de mort, doivent rester forcément fixées au corps et former, si nous pouvons ainsi dire, comme le crampon ou anneau initial qui fixe la chaîne et l'empêche de se détacher sous l'effort des secousses de l'âme. Au cours des modifications périspritalles précédant le dégagement, les autres molécules s'échelonnent du corps à l'âme, s'attirant réciproque-

ment en vertu de leurs propres affinités, de sorte que celles dont les tendances matérielles sont les plus faibles se rapprochent le plus de l'âme, et lui font cortège à travers les espaces. C'est le groupement de ces molécules les plus éthérées ayant moins d'affinité pour la matière qui constitue, selon nous, l'organe fluidique auquel nous avons donné le nom de *sens spirituel*. Il est superflu d'ajouter que plus l'esprit est élevé, plus son fluide contient de ces molécules dématérialisées leur permettant d'exercer son *sens spirituel* avec plus d'énergie et d'efficacité.

Nous avons vu que dans les faits de somnambulisme provoqués le concours du magnétisme est nécessaire pour amener le groupement convenable des molécules périspritaes en vue d'obtenir le résultat désiré : l'efficacité de ce concours est en proportion de l'énergie avec laquelle le magnétiseur agit sur son sujet. En effet, par l'action magnétique, il projette un courant de son propre fluide sur le périsprit du somnambule, de sorte que l'âme est pour ainsi dire chassée loin du corps, avec la chaîne fluidique qu'elle traîne à sa suite : et c'est sur les anneaux de cette chaîne, c'est-à-dire sur les molécules périprietales, que viennent se graver les impressions des objets avec lesquels elles entrent en contact ; et comme ces impressions se transmettent sous forme de vibrations de molécule à molécule, elles finissent par aboutir au cerveau d'où elles se propagent par les conduits nerveux vers les organes chargés de les manifester extérieurement. C'est ainsi que le sujet peut raconter ce qu'il perçoit par le *sens spirituel*, et reproduire par la physionomie et les attitudes de son corps les impressions communiquées à ses molécules périspritaes.

Telle est, ce nous semble, la description rationnelle du mécanisme de ce phénomène, étant données les circonstances dans lesquelles il se produit. Toutefois, l'action d'un magnétiseur n'est pas une condition indispensable du dégagement de l'âme. Il peut aussi résulter, et il résulte en effet très souvent, de l'intervention d'un esprit désincarné. C'est une sorte de magnétisation spirituelle s'accomplissant la plupart du temps à l'insu du sujet et dont les résultats se manifestent par la seconde vue et l'extase. Il suffit pour cela qu'un ami de l'espace dirige vers le médium extatique un jet de son fluide périsprital, et la disposition particulière que nous avons signalée plus haut se reproduit presque instantanément ; cédant à cette impulsion fluidique, l'esprit de l'incarné parcourt les régions éthérées à travers lesquelles son guide le dirige ; et, par le mécanisme que nous avons déjà expliqué, les impressions se transmettent jusqu'au corps, et nous voyons l'extatique témoigner par ses paroles, ses gestes et ses diverses attitudes de l'admiration et du bonheur que lui procure la vue spirituelle des merveilles que lui découvre son compagnon de voyage.

Malheureusement, il n'y a pas que les esprits élevés capables d'influencer ainsi le périsprit des incarnés : il s'en trouve d'arriérés qui, par suite de certaines affinités avec le fluide des personnes qu'ils veulent tourmenter, agissent sur elles pour dégager leur âme et au lieu de la conduire dans les espaces où séjournent les esprits bienheureux, la font descendre vers les régions où certains de nos frères coupables subissent la punition de leurs fautes ; alors ces pauvres incarnés, en proie aux obsessions provoquées par la vue de ces imperfections morales, nous reproduisent physiquement toutes les angoisses et les expressions douloureuses de ces malheureux ; la commotion violente imprimée aux organes par le tableau de ces turpitudes et de ces souffrances peut conduire à un dérangement momentané des facultés mentales ; beaucoup de cas de folie traités à grand renfort de douches dans les maisons spéciales n'ont pas d'autre cause ; et la plupart du temps ce traitement irrationnel aboutit à rendre permanents des troubles passagers. Une médication magnétique, sagement dirigée, avec la ferme intention de contrebalancer cette influence de l'esprit obsesseur en substituant de bons et charitables effluves à ceux dont il a pénétré le fluide du patient, aura *toujours* pour résultat la guérison de ces commencements de folie. Combien de malheureux ont péri sur le bûcher pendant les sombres périodes du moyen âge, dont tout le crime consistait à être la proie inconsciente des esprits pervers qui les poussaient à avouer leurs prétendus sortilèges devant leurs juges et à donner une description minutieuse des sabbats et autres assemblées de démons auxquelles ils croyaient avoir assisté en corps et en âme, tandis que ce n'était qu'un souvenir du séjour momentané de leur périsprit parmi les esprits arriérés ou méchants dont ils étaient le jouet !

Nous avons dit en commençant que le *sens spirituel* existe chez tous les incarnés à l'état latent et qu'il était possible de le développer par des exercices sagement dirigés. Nous ajouterons ici que nous croyons utile, pour le progrès de tous, cette culture méthodique du sens spirituel : quelques considérations brièvement exposées feront comprendre notre pensée à ce sujet.

Il est reconnu que le périsprit est plus ou moins épuré selon l'état d'avancement de l'âme à laquelle il sert d'enveloppe : chez un grand nombre d'esprits, le fluide périsprital est tellement grossier qu'il leur est impossible après la désincarnation, de quitter le milieu dans lequel ils ont vécu. Certains criminels particulièrement nous offrent le tableau d'esprits séjournant isolés dans les ténèbres, et se croyant toujours sous le coup de l'acte ou de l'événement qui a mis fin à leur existence corporelle. Il est certain que si leur périsprit pouvait être débarrassé de ses tendances matérielles, ces malheureux seraient délivrés de leur trouble et

de leurs tortures morales parfois intolérables. Eh bien! nous pensons qu'il dépend de nous par la mise en œuvre de notre sens spirituel, de dégager en partie nos frères de ces pénibles affinités. Il suffit pour cela de projeter autour de nous des expansions de notre fluide périsprital; nos molécules sous l'action soutenue de notre volonté, se mettront en contact avec les fluides aux propriétés malsaines; et ces propriétés iront se transmettant de proche en proche par une suite de vibrations parties du fluide de nos frères malheureux pour aboutir à notre système nerveux où elles finiront par s'absorber dans la matière de notre corps. Il est possible que nous ressentirons une sorte de malaise en nous livrant à cette opération de purification fluïdique mais que sera cette incommodité passagère comparée aux souffrances si longues et parfois si poignantes de ces frères égarés? Et quelle satisfaction pour nous de pouvoir nous dire que nous avons ainsi abrégé leurs expiations en faisant une application fraternelle des grands principes de la solidarité spirite! Dans quelque lieu que nous soyons, si nous voulons faire usage de cette précieuse faculté que Dieu nous a donnée pour le bien de tous, nous aurons de fréquentes occasions de venir au secours de nos frères en les débarrassant dans une certaine mesure de leurs imperfections morales. Car il n'est pas de lieu à la surface de la terre et dans les basses couches atmosphériques où il ne se trouve quantité de ces malheureux en proie aux influences matérielles qu'ils sont incapables de surmonter par eux-mêmes sans l'assistance des incarnés; car leur périsprit s'en trouve tellement imprégné, qu'ils ne sauraient s'en délivrer qu'en abandonnant leur fluide même, ce qui est impossible, en raison des affinités existantes entre cet élément et leur âme encore imparfaite.

Mais l'exercice exclusif de cette sorte de médiumnité et le contact incessant de notre périsprit avec les fluides viciés, finirait par le corrompre et entraîner peut-être des désordres fluidiques d'un caractère dangereux. Il faut que de temps en temps notre fluide périsprital aille se retremper à la source vivifiante des fluides élaborés par les esprits supérieurs. C'est en prenant l'habitude d'élever vers eux nos meilleures aspirations que nous pourrons entretenir sa pureté et faire provision *d'affinités spirituelles* qui nous permettront de poursuivre avec fruit notre œuvre d'épuration morale de nos frères arriérés. Nous savons tous que la pensée modifie les fluides: si donc nous avons soin de solliciter fréquemment les inspirations fraternelles des esprits chargés par Dieu de nous guider dans la voie du progrès, nous sommes sûrs que notre périsprit gagnera sensiblement en pureté, et en même temps notre sens spirituel se développera dans de notables proportions. Nous aurons ainsi plus de facilité à faire rayonner au loin les molécules de notre périsprit pour accomplir notre œuvre fluïdique: à l'exemple des esprits supérieurs, nous pourrons acquérir une sorte d'ubiquité, c'est-à-dire que notre périsprit

prendra l'habitude de se mouvoir dans un cercle toujours plus étendu, et que notre influence fluidique deviendra progressivement plus efficace. Notre puissance pour le bien sera centuplée pendant notre existence corporelle ; et lorsque l'heure aura sonné de la désincarnation, notre âme habituée au travail fluidique en collaboration des esprits de l'espace, ne connaîtra pas le trouble de la mort, et, s'élevant joyeuse vers les régions éthérées, elle continuera sur une vaste échelle, à l'abri désormais des étreintes de la matière, la mission d'amour et de fraternelle solidarité qu'elle s'était imposée au milieu des tribulations terrestres.

CÉPHAS.

LE DINER SPIRITE

Comme nous l'avions annoncé, le banquet spirite a eu lieu le dimanche soir, 4 juillet ; les organisateurs attendaient très peu de monde, et 50 personnes, très courageuses, n'ont point tremblé de rester assises pendant quatre heures et par une température africaine qui laissait à peine respirer.

Notre repas a été cordial, ami, fraternel, sans fausses notes, et certes il y aura une foule d'autres repas semblables pour réunir les partisans de la cause. Les assistants se sont séparés en se donnant rendez-vous au 3 octobre. Des toasts chaleureux ont été portés aux absents ; à nos chers morts, à M. Hue enlevé si jeune et subitement à l'amitié de ses frères en croyances, lui si généreux et si bon, si instruit et désireux de répandre le spiritisme scientifique ; aux dames qui doivent propager la vérité ; à l'avenir du spiritisme ; à la répudiation de la trop grande confiance donnée aux signatures de grands hommes dans nos communications médianimiques ; à nos médiums ; aux hommes de bonne volonté qui veulent la véritable union et répudient les sots propos ; à tous les progrès ; à la société atmique, etc. etc.

A la prochaine réunion, tout sera organisé pour avoir, après le repas, une soirée littéraire et musicale, à l'aide de nos artistes spirites, toujours si plein de bonne volonté.

M. Just L. Hernault a présidé le repas du 4 juillet, avec une gaieté et un entrain paternels.

LE GROUPE MARIN, ET LA VIE POSTHUME : Ayant inséré la lettre du *Groupe Marin*, nous reproduisons la réponse suivante que lui fait le journal *La Vie Posthume*. « Nous trouvons dans la Revue spirite du 15 juin, une lettre du Groupe Marin de notre ville, relative à l'un des articles de l'esprit Jean. — Le signataire de la lettre, à en juger par la nature de son argumentation n'a pas dû se faire une idée exacte des

nouveaux aperçus qui se dégagent de l'article de l'esprit Jean. Ces aperçus tendent à établir que l'âme, quelque subtile et épurée qu'on la suppose, ne cesserait d'être liée à une forme qui la circonscrit et la détermine. On peut se représenter cette forme se modifiant et s'idéalisant indéfiniment sous l'action de la lutte et par les efforts constants de l'âme elle-même; mais nous croyons avec les esprits Jean et Alpha que le jour où l'âme n'affecterait plus ni corps ni forme, elle aurait cessé d'exister. Il s'ensuit que si nous, *les formistes*, méritons d'être appelés *matérialistes*, les partisans de l'âme purement idéale et sans forme, au lieu de se dire spiritualistes, pourraient plus proprement s'appeler *Néantistes* ».

NÉCROLOGIE

FUNÉRAILLES DE M^{me} ROBERT-SIAUVE. Samedi dernier, M^{me} Jeanne Robert-Siauve mourait à Bordeaux, 95, rue de la Croix-Blanche, après soixante-seize années d'une existence honorablement et laborieusement remplie.

Les funérailles ont eu lieu le dimanche 4 juillet et ont été purement civiles. Le convoi a été suivi par un grand nombre de personnes, les unes spirites et accomplissant religieusement leur devoir, d'autres faisant taire la voix de leur conscience pour donner à M. Gustave Evausy et à sa famille un éclatant témoignage de sympathie. Beaucoup de spirites ont failli, nous les plaignons.

Au cimetière, M. Babillot a lu la prière pour ceux qui ne sont plus sur la terre, et M. Gustave Evausy, d'une voix vibrante d'émotion, s'est ensuite exprimé en ces termes :

« *Mesdames, Messieurs,* » J'espérais qu'une voix plus ferme, sinon plus autorisée que la mienne, se ferait entendre sur cette tombe. Mon espoir a été déçu. C'est qu'il existe des convenances sociales qu'il faut sauvegarder, et tout le monde ne peut pas braver l'opinion en faisant partie de la suite d'un enterrement civil! Un enterrement civil, n'est-ce pas un enterrement sans Dieu?...

« Non, Messieurs, un enterrement civil n'est pas un enterrement sans Dieu; je tiens à vous le dire, à vous qui avez eu le courage d'accompagner la dépouille de ma grand'mère jusqu'à sa dernière demeure. La morte avait une foi profonde, et dans ma famille on croit et on espère, l'espérance et la foi sont le secret de la force.

« Oui, je crois que tu nous vois et que tu nous entends, ô chère mère; je crois que ton esprit, dégagé des liens qui le retenaient captif ici-bas, plane au-dessus de nous et entrevoit déjà les sphères élevées; je crois

que tu arriveras d'étape en étape au plus haut degré de la perfection ;
j'espère que je te retrouverai un jour.
LE

« Vénérable vieillard, cher grand-père, qui verses sur cette tombe des larmes si amères, prends courage ! Tes enfants te restent, et ils seront pour toi aussi bons, aussi dévoués que la morte le fut toujours. Pendant un demi-siècle, elle fut ta consolation, tu fus son soutien, et, durant cette longue période d'une union sainte, vous n'aviez appris qu'à vous aimer toujours davantage. Aujourd'hui la souffrance voudrait broyer ton cœur : garde-le pour tes enfants.

« Adieu, ma mère ; sois heureuse, tu l'as mérité. Viens nous apporter des consolations, viens nous soutenir dans nos épreuves, viens nous fortifier, nous, les déshérités qui ne pouvons jouir qu'imparfaitement de ton bonheur, incapables que nous sommes de dire avec toi :

« J'ai vu de près la mort : elle porte un flambeau
« Qui brûle lentement. C'est la clarté première
« Par-delà l'infini ; la porte du tombeau,
« Se fermant sur la nuit, s'ouvre dans la lumière. »

« Une fois encore, au revoir ! »

En lisant l'improvisation qui précède, et que nous ne repro duisons qu'imparfaitement, on comprend l'émotion bien naturelle qui s'est emparée de tous les assistants. M. Gustave Evausy a été ferme jusqu'au bout, nous l'en félicitons.

J. Rachel.

A M. Evausy, à la famille Robert Siauve, la sympathie toute fraternelle des membres de la société scientifique du spiritisme.

Nécrologie. — Le samedi 26 juin, plus de trois cents personnes, amies des familles Trassens et Murat, conduisaient à sa dernière demeure le corps D'ALEXANDRE TRASSENS, prématurément enlevé à l'affection des siens.

Au cimetière, M. Gustave Evausy, se faisant l'interprète des assistants, a prononcé quelques paroles émues qui ont trouvé un écho dans tous les cœurs :

« Si le tendre amour d'une jeune épouse, a-t-il dit, si l'affection d'une sœur, les soins intelligents et dévoués d'un père, de toute une famille, de nombreux amis, avaient pu lutter contre la loi fatale qui dit à l'homme : « Meurs, il faut mourir ! » je n'aurais pas à remplir, aujourd'hui, la pénible mission de parler sur la tombe de notre ami Alexandre Trassens. Mais que peuvent l'amour, l'affection, le dévouement, l'amitié ; que pourraient les supplications, les larmes même, devant l'arrêt imprescriptible du Destin ! *Sursum corda.....* »

Après avoir fait appel aux sentiments si profondément spiritualistes des familles en deuil, l'orateur a terminé par ces mots :

« A vous, M. Trassens, à la jeune veuve éplorée, à vous tous enfin sur lesquels la main de la douleur s'est appesantie, je ne dirai pas « courage », mais « espoir » ; à toi, cher invisible dont l'enveloppe charnelle dort ici de son dernier sommeil, je ne dis pas « adieu », mais « — au revoir dans l'immortalité. »

La rédaction de l'*Ère Nouvelle* adresse aux familles Trassens et Murat l'expression de sa plus vive sympathie. M. Trassens saura puiser dans sa foi de spirite la force nécessaire pour supporter courageusement le fardeau d'une vie douloureusement éprouvée,

M. HUE est mort à Caumont, Seine-Inférieure, le 25 juin 1886 ; étudiant en pharmacie, très studieux, membre de la société parisienne des études spirites dont il était l'une des lumières, on aimait son ardeur, sa chaleur communicative, son dévouement à répandre notre philosophie qu'il présentait sous une forme scientifique. Il nous avait confié deux brochures, nous engageant à les lire pour en connaître la valeur et lui donner quelques avis ; il est fâcheux que notre jeune ami, qui n'avait pas vingt ans, soit mort subitement, et n'ait pu mûrir une œuvre si bien commencée, qui eût été si utile au spiritisme. Très faible de santé, notre frère a été se retremper et lorsqu'il se réincarnera, sans doute, il se fera des organes matériels solides, qui seront les dignes et vigoureux serviteurs de sa haute intelligence et lui permettront le travail énergique et continu de l'esprit. A ce vaillant, la bonne pensée. Conservons-lui le pieux souvenir.

M. ANATOLE MALET, chevalier de la Légion d'honneur, contrôleur des travaux du Canal de Panama, est décédé le 28 mai 1886, à Colon-Aspinvall, à l'âge de quarante-trois ans ; il est le fils de M. E. Malet, officier supérieur du Génie et spirite de la première heure. Nous sommes avec M. et Mme Emile Malet et leurs enfants, nous partageons leurs joies et leurs afflictions, bien persuadés que notre philosophie est pour eux une salutaire et bienfaisante consolation dans la grande épreuve qu'ils supporteront avec courage. Pour activer son dégagement spirituel nos frères adresseront leur pensée bien sympathique à l'esprit d'Anatole Malet.

LA THÉOSOPHIE BOUDDHIQUE C'EST LE NIHILISME : La *Société Atmique* a réuni en une brochure tous les articles à l'aide desquels elle a établi sa thèse, que la *Théosophie Bouddhique, c'est le nihilisme* ; il est indispensable que chaque spirite ait cette brochure dans sa bibliothèque, pour l'interroger chaque fois qu'il s'agira de bien prouver l'inanité des théories théosophiques, leur danger, leur impuissance à réaliser

quoi que ce soit dans le domaine intellectuel et les études réellement scientifiques.

Cette brochure sera expédiée franco, contre 1 franc en timbres-poste ou contre un mandat-poste.

LA CHUTE ORIGINELLE, de M. E. Guillet, a été traduite en Italien par M. Ch. de Paulis, littérateur qui admire cette œuvre et a voulu la faire connaître dans son pays ; nos compliments à notre frère car il est homme de bonne volonté, courageux, sans préjugés, ami de ce qui lui semble être la vérité. M. Ch. de Paulis est un traducteur émérite, et nous engageons nos amis d'Italie, à lui demander *la Chute originelle*, à Bovino Foggia. Nos lecteurs qui ne connaîtraient pas l'œuvre si précise, si nette de M. J.-E. Guillet, devront la demander à notre librairie spirite, 5, rue des Petits-Champs, Paris. Prix 3 fr. 50.

MADAME VEUVE BELLANGER, ouvre des séances de spiritisme, à partir du 9 juillet, tous les vendredis soir, à 8 heures, 88, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4^e arrondissement, à Paris.

M. ELY STAR a édité, au prix de 0 fr. 25, et 0 fr. 35 port payé, un cours d'astrologie, petit in-12 de 160 pages ; c'est un livre bien compris, fort intéressant, qui vous initie aux sciences occultes pour une modique somme. Chacun doit avoir chez soi cet excellent traité, très bien écrit et surtout compréhensible.

MADAME MOND a de même créé un *Cours de graphologie* et un *Cours de magnétisme*, au prix de 0 fr. 25 chaque.

MADAME SAMIER a cessé ses séances du mardi, elle reçoit chez elle tous les jours, de 1 h. à 5 h., rue Beautreillis, 16, Paris.

LA RELIGION LAIQUE : M. Verdad, dans une réunion laïque tenue à Nantes, le 11 avril 1886, a prononcé un discours dans lequel il a expliqué ce que c'est que la religion laïque, en se servant de belles figures, d'appréciations élevées, qui ont été écoutées avec recueillement et vivement applaudies ; nous engageons nos lecteurs à lire ce discours, imprimé en une petite brochure que M. Verdad, administrateur de la religion laïque, à Nantes, Loire-Inférieure, s'empresera de leur envoyer contre une somme de 0,15.

GUÉRISON CERTAINE DU CHOLÉRA. — Au moment où le choléra fait de nouveau son apparition nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs, l'intéressante brochure de M. Deboisouze, vendue au profit des pauvres, et éditée dans le seul but de répandre le moyen bien simple de guérir les cholériques à tous les degrés pathologiques, *même après la mort apparente*.

Cette brochure démontre clairement que le traitement ordinaire du choléra repose sur des bases fausses, que c'est pour cela qu'il ne réussit pas. « Ne voyez-vous pas, nous disait M. Deboisouze, qu'en gorgeant un cholérique de boissons alcooliques et de substances épicées, en le friction-

nant, etc.; on alimente par la chaleur, ce qui brûle par le défaut d'eau; autant vaudrait chercher à éteindre un incendie avec de l'huile! »

La méthode peut s'appliquer à toutes les maladies et rendre en conséquence les plus grands services. Nous saurons gré aux chefs de groupe ou autres personnes qui voudraient bien se charger de propager cette œuvre humanitaire, ils pourront faire profiter de la vente, soit la caisse du groupe ou les pauvres; car nous leur céderons la brochure au prix coûtant 8 fr. le 100, même pour 50 exemplaires.

Au détail, la brochure pesant 17 grammes environ, paie le même affranchissement de 5 centimes pour un ou pour deux exemplaires. — Comme colis postal, on peut en recevoir 150 à 170 avec 85 centimes de port.

BIBLIOGRAPHIE

RECUEIL DE PRIÈRES spirites; reliure ordinaire : 1 fr. 50; reliure chagrin :	3 fr. »
CONFÉRENCES SPIRITES faites en 1884 par M. Vallès, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées.	2 fr. »
Les trois premières années 1882, 1883 et 1884.	5 fr. »
LA CHUTE ORIGINELLE SELON LE SPIRITISME, par M. J.-E. Guillet.	3 fr. 50
Les quatre Évangiles de J.-B. Roustaing et le livre des Esprits, réponse à M. Al. Vincent, par M. J.-E. Guillet.	1 fr. »
Le spiritisme dans l'antiquité et dans les temps modernes, par le D ^r Vahu.	5 fr. »
Choix de dictées spirites, par le D ^r Vahu.	1 fr. »
Psychologie transformite, évolution de l'intelligence, par le capitaine Bourgès.	1 fr. »
Études spirites, dictées reçues dans un groupe bisontin.	1 fr. »
Études économiques	0 fr. 50
Manuel d'instruction nationale, par Emmanuel Vauchez, secrétaire général de la ligue française de l'enseignement,	1 fr. »
La Muse irritée, poésies spiritualistes, par M. Laurent de Faget.	3 fr. »
Très belles photographies d'Allan Kardec, première grandeur.	3 fr. 50
PHOTOGRAPHIES DU DOLMEN D'ALLAN KARDEC (Emaillées, 2 fr. 50)	1 fr. 50
L'âme et ses manifestations dans l'Histoire, par Eugène Bonnemère.	3 fr. 50
Recherches sur le spiritualisme, par W. Crookes (relié : 4 fr. 50).	3 fr. 50
Episode de la vie de Tibère, œuvre de la vie médianimique d'un groupe russe dictée par l'esprit de J.-W. Rochester.	3 fr. 50
L'Abbaye des Bénédictins, par l'esprit de J. W. Rochester, 2 vol.	6 fr. »
Zanoni, en deux vol., très intéressants (rares)	3 fr. »
Le messie de Nazareth.	3 fr. »
La Cité Chinoise, par G. Eug. Simon, ancien consul de France en Chine.	3 fr. 50

Le Gérant : H. JOLY.

Paris. — Imprimerie du Sentier, (A. ELOY, Directeur), 14, rue des Jeûneurs.